

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

États financiers au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
112, rue du Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux administrateurs de
MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1er janvier 2023 et 2022 et aux 31 décembre 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Cowansville
Le 10 avril 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118892

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Contributions municipales		
Opérations courantes	2 341 210	1 523 077
Entretien de la bâtisse	324 942	64 207
Chauffage et électricité	123 011	62 910
Assurances		2 354
Subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	26 864	18 385
Subventions fédérales	8 000	
Dons de particuliers	4 830	50 000
Produits d'activités		
Pénalités	33 138	25 378
Ventes de livres	21 414	19 630
Locations de matériel et services	14 171	10 955
Activités d'animation et sociales	1 149	1 640
Autres	4 500	3 497
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	966	
Intérêts	55 708	13 312
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	449 514	307 789
	<u>3 409 417</u>	<u>2 103 134</u>
	-----	-----

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires		
Personnel régulier - Temps plein	800 510	552 567
Personnel régulier - Temps partiel	489 560	434 454
Charges sociales	277 001	213 729
Entretien informatique et logiciels	87 069	51 513
Publicité et animation	54 726	46 447
Entretien général	54 563	65 455
Livres numériques	50 120	49 684
Fournitures et papeterie	35 718	36 103
Reliure et réparations	28 493	26 316
Ressources électroniques	19 062	28 044
Services professionnels et administratifs	17 459	27 519
Périodiques	16 092	14 448
Assurances	14 289	14 371
Activités sociales et autres	12 371	7 594
Cotisations	6 009	4 425
Télécommunications	3 520	3 486
Formation	410	2 316
Entretien de la bâtisse	324 942	64 207
Chauffage et électricité	123 011	62 910
Intérêts sur l'emprunt bancaire	62 597	
Intérêts sur la dette à long terme	26 654	18 385
Intérêts et pénalités	1 646	2 420
	<u>2 505 822</u>	<u>1 726 393</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement des immobilisations corporelles	903 595	376 741
Amortissement des immobilisations corporelles		
Disques compacts, CD Rom et DVD	63 744	41 841
Volumes	326 793	260 228
Mobilier et équipement	63 735	6 996
Matériel informatique	11 409	11 707
	<u>465 681</u>	<u>320 772</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>437 914</u></u>	<u><u>55 969</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>			<u>2022</u>	
	Reçu à titre de dotations - Fonds T.A. Saint-Germain	Affecté à des projets d'immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	20 000	307 967	201 922	529 889	473 920
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			437 914	437 914	55 969
Solde à la fin	20 000	307 967	639 836	967 803	529 889

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	437 914	55 969
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	465 681	320 772
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(966)	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(449 514)	(307 789)
	<u>453 115</u>	<u>68 952</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(148 243)</u>	<u>(692 024)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	... 304 872	... (623 072)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	196 781	182 585
Immobilisations corporelles	(2 306 640)	(212 172)
Cession d'immobilisations incorporelles	5 310	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	... (2 104 549)	... (29 587)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	2 357 948	
Emprunts à long terme		351 400
Remboursements d'emprunts à long terme	(236 886)	(173 401)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>2 121 062</u>	<u>177 999</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	321 385	(474 660)
Encaisse au début	<u>618 228</u>	<u>1 092 888</u>
Encaisse à la fin	<u><u>939 613</u></u>	<u><u>618 228</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.**Situation financière**

au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	939 613	618 228
Comptes clients et autres créances (note 3)	107 053	8 760
Frais payés d'avance	175 256	2 303
Subvention à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1 421 273	
Subvention à recevoir de la Ville de Saint-Hyacinthe	609 117	
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec échéant à moins de un an	<u>148 287</u>	<u>196 818</u>
	3 400 599	826 109
Long terme		
Billets à capital protégé, taux de rendement variable lié au marchés boursiers, échéant en novembre 2024	20 000	20 000
Dépôt sur immobilisations corporelles	18 991	
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le remboursement de la dette à long terme, 3,33 % à 6,63 % aux 31 décembre 2023 et 2022, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2027	459 971	400 621
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>3 800 042</u>	<u>1 981 747</u>
	7 699 603	3 228 477
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 6)	2 357 948	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	307 349	184 344
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>148 287</u>	<u>236 818</u>
	2 813 584	421 162
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	3 665 845	1 876 700
Dette à long terme (note 8)	<u>252 371</u>	<u>400 726</u>
	6 731 800	2 698 588
ACTIF NET		
Fonds de dotation T.A. Saint-Germain (note 9)	20 000	20 000
Affecté à des projets d'immobilisations	307 967	307 967
Non affecté	<u>639 836</u>	<u>201 922</u>
	967 803	529 889
	7 699 603	3 228 477

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur

Administrateur

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'administrer la bibliothèque publique de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits d'activités

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est fourni et qu'ils sont encaissés. Ces produits comprennent la location de matériel et de service, les pénalités, la vente de livres ainsi que les activités d'animation et sociales.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Volumes	12 ans
Disques compacts, CD Rom et DVD	10 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	532	25
Taxes à la consommation	106 521	8 735
	<u>107 053</u>	<u>8 760</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Disques compacts, CD Rom et DVD	288 002	123 926	164 076
Volumes	4 028 962	2 408 071	1 620 891
Mobilier et équipement	1 881 977	76 206	1 805 771
Matériel informatique	263 349	54 045	209 304
	<u>6 462 290</u>	<u>2 662 248</u>	<u>3 800 042</u>
			<u>1 981 747</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis des immobilisations corporelles d'une juste valeur de 2 288 319 \$ en contrepartie de 2 287 649 \$ en espèces (212 742 \$ en contrepartie de 212 172 \$ en espèces pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). L'écart entre la juste valeur et le montant du débours, soit 670 \$ en 2023 (570 \$ en 2022), a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (voir note 7).

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 2 365 572 \$, garanti par une hypothèque mobilière de 1 655 900 \$ sur la subvention à recevoir de la part du Ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi que par un cautionnement et subordination de créances de la Ville de Saint-Hyacinthe. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel (7,2 %) et est renouvelable annuellement.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 53 171 \$ au 31 décembre 2023 (39 378 \$ au 31 décembre 2022).

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	1 876 700	2 004 019
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	670	570
Subventions à recevoir	2 237 989	179 900
Montant constaté aux résultats	<u>(449 514)</u>	<u>(307 789)</u>
Solde à la fin	<u>3 665 845</u>	<u>1 876 700</u>

8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 91 961 \$ au 31 décembre 2023, 3,33 % remboursable par versement semestriels de 23 953 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2025	91 961	135 692
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 148 452 \$ au 31 décembre 2023, 6,63 %, remboursable par versements semestriels de 21 428 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2027	148 452	179 900
Emprunt hypothécaire, 4,25 %		35 552
Emprunt hypothécaire, 3,71 %		19 654
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 36 061 \$ au 31 décembre 2023, 4,19 %, remboursable par versements semestriels de 18 573 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2024	36 061	70 611
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 124 184 \$ au 31 décembre 2023, 4,7 %, remboursable par versements semestriels de 19 450 \$ intérêts compris, échéant en mars 2027	124 184	156 135
Emprunt, sans intérêt		40 000
	<u>400 658</u>	637 544
Tranche échéant à moins de un an	<u>148 287</u>	236 818
	<u>252 371</u>	<u>400 726</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 148 287 \$ en 2024, 117 603 \$ en 2025, à 74 941 \$ en 2026 et à 59 827 \$ en 2027.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

9 - REÇU À TITRE DE DOTATION - FONDS T.A. SAINT-GERMAIN

Ce fonds est constitué d'un don reçu de la Fondation de Bienfaisance T.A. Saint-Germain en décembre 1981. Les revenus de ce fonds sont utilisés pour l'achat de livres.

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, les emprunts hypothécaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.